

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
29 Janvier 2016**

**OBJET :** Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône - Acquisition d'un immeuble bd de la Grande Thumine à Aix-en-Provence en vue de l'extension des bureaux - Fonds d'Intervention Vie Locale - Année 2015

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer au Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône, à titre exceptionnel, une subvention de 1.200.000 € sur une dépense subventionnable de 2.330.000 € HT pour permettre l'acquisition d'un immeuble situé boulevard de la Grande Thumine à Aix-en-Provence en vue de l'extension de ses bureaux, conformément au détail joint en annexe au rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer avec le Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône, la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet,
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqués dans le rapport.

Cette action sera financée sur l'autorisation de programme n° 2015-10223 S prévue au chapitre 204 du budget départemental, dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Annie Citton**  
**Directeur**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**